

| le savoir vivant |

§
TAX LAW



Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
Faculté des hautes études commerciales (HEC)
Centre de politique fiscale
CEDIDAC

JOURNÉE DE FISCALITÉ DES ENTREPRISES

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

Webinaire – 11 mars 2021

Unil
UNIL | Université de Lausanne

PROGRAMME

8h00-8h20 **Ouverture de l'accès au webinaire et accueil des participants**

8h20-8h30 ***Mots de bienvenue***

- Prof. Nouria Hernandez, Rectrice de l'Université de Lausanne
- Prof. Laurent Moreillon, Doyen de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)
- Prof. Jean-Philippe Bonardi, Doyen de la Faculté des Hautes Etudes Commerciales (HEC)
- Prof. Robert Danon, Directeur, Centre de politique fiscale, Université de Lausanne
- Prof. Damiano Canapa, Directeur, CEDIDAC, Université de Lausanne

Matinée **Première partie: digitalisation, environnement et COVID-19: quel impact pour les entreprises et la politique fiscale et économique ?**

Présidence: Prof. Robert Danon/ Prof. Damiano Canapa

8h30-9h00 - Pascal Broulis, Conseiller d'Etat, Chef du Département des finances et des relations extérieures du Canton de Vaud

9h00-9h30 - Pascal Saint-Amans, directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE

9h30-9h50 - Christoph Schelling, Ambassadeur, Chef de la division fiscalité du SFI

9h50-10h10 - Prof. Jean-Pierre Danthine, Directeur, Entreprise for Society (E4S), EPFL, ancien vice-président de la Banque nationale suisse

10h10-10h25 ***Pause***

10h25-11h30 Débat animé par Monsieur Alexis Favre, journaliste à la RTS

11h30 ***Fin de la première partie du colloque***

Après-midi **Deuxième partie thématique: actualité concernant la fiscalité des entreprises (législation, politique fiscale, jurisprudence, pratique administrative et questions choisies)**

Présidence: Prof. Robert Danon / Prof. Vikram Chand, Centre de politique fiscale, Université de Lausanne

13h00-13h10 **Ouverture de l'après-midi et introduction générale**

- Marinette Kellenberger-Décaillet, directrice générale, Administration cantonale des impôts, Lausanne

13h10-13h35 **Actualité législative et de politique fiscale**

- Fabian Baumer, vice-directeur, chef de la division principale de politique fiscale, Administration fédérale des contributions, Berne



13h35-14h05	<p>Actualité jurisprudentielle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr. Raphaël Gani, Juge au Tribunal administratif fédéral
14h05-14h30	<p>Actualité concernant la pratique administrative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marc Bugnon, directeur suppléant, chef de la division principale de l'impôt fédéral direct, de l'impôt anticipé, des droits de timbre (DAT), Administration fédérale des contributions, Berne
14h30-14h45	<p>Pause</p>
14h45-15h20	<p>Actualité concernant la fiscalité des salariés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pierre Dériaz, Directeur, division de la taxation, Administration cantonale des impôts, Lausanne - Annabelle Koch, Responsable du Centre de compétence économique, personnes physiques, Administration cantonale des impôts, Lausanne <p>Modération: Sarah Busca Bonvin, Associée, avocate et experte fiscale diplômée, CMS von Erlach Poncet SA, Genève</p>
15h20-15h40	<p>Transfert d'une entreprise de personnes à une société de capitaux: questions choisies</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thierry De Mitri, expert fiscal diplômé, De Mitri Conseils SA, Lausanne
15h40-16h15	<p>Réception du principe de pleine concurrence (« dealing at arm's length ») en droit fiscal suisse: jurisprudence et pratique administrative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr. Natassia Burkhalter-Martinez, Responsable équipe prix de transfert et rulings, Administration fédérale des contributions, Berne <p>Modération: Jean-Blaise Eckert, avocat, associé, Lenz & Staehelin, Genève</p>
16h15-16h50	<p>Résolution des différends internationaux en matière de prix de transfert: perspective suisse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valentin Rolle, économiste, section de prix de transfert, Secrétariat d'Etat aux questions financières internationale (SFI), Berne
16h50-17h25	<p>Résolution des différends internationaux en matière de prix de transfert: perspective internationale et européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruno Gibert, avocat, associé, CMS, Francis Lefevre Avocats, France, membre de la commission consultative de règlement des différends européens <p>Modération: Prof. Guglielmo Maisto, associé fondateur, Maisto e Associati, Università Cattolica di Piacenza, Italie</p>
17h25	<p>Clôture du colloque</p>

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
Faculté des hautes études commerciales (HEC)
Centre de politique fiscale
CEDIDAC

Journée de fiscalité des entreprises Développements récents au niveau national et international

Webinaire – 11 mars 2021

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
Faculté des hautes études commerciales (HEC)
Université de Lausanne | Internef | CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 692 28 07



Journée de fiscalité des entreprises

développements récents au niveau national et international

Webinaire 11 mars 2021

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Mme. M. Dr. Autres

Nom de Famille

Prénom

Fonction

Entreprise

Rue, N°

PO Box

Code postal

Ville

N° tél

Pays

E-mail

J'accepte par la présente de m'inscrire

Prix CHF. 150.-- (La documentation est incluse).
Exonération pour les doctorant(e)s, étudiant(e)s et avocat(e)s-stagiaires

Paiement: Dès réception de votre formulaire d'inscription, vous recevrez notre confirmation et facture (avec instructions de paiement). Les frais bancaires sur les virements de paiement ne sont pas inclus dans les tarifs d'inscription indiqués ci-dessus et doivent être payés par les participants.

Important: Le règlement de la facture s'effectue à réception. Veuillez noter que la preuve de paiement vous donnera accès au lien de zoom.

Annulation: En cas d'annulation, une notification écrite doit être envoyée à:

taxpolicy@unil.ch

- Jusqu'au 20 février 2021

- dès et après le 21 février 2021

100% remboursement

Pas de remboursement

J'accepte les conditions mentionnées ci-dessus ainsi que les conditions énoncées dans le programme. J'ai lu et j'accepte les conditions d'annulation.

Formulaire d'inscription à retourner par e-mail à taxpolicy@unil.ch

Signée par

Date